Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Ouestion n° 318

Finances

REF: DAF2013030

Signataire: MP/XV

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR: Jacques SALVATOR

OBJET : Budget annexe du Centre municipal de santé - Décision modificative $n^{\circ}1$ (exercice 2013)

EXPOSE:

Le budget primitif 2013 du Centre municipal de santé est le premier budget réalisé dans le cadre des nouveaux statuts de régie dotée de la seule autonomie financière. Il s'agit d'un budget annexe du budget ville.

Après avis favorable unanime du conseil d'exploitation du CMS réuni le 26 septembre 2013, la proposition de décision modificative n°1 du budget 2013 du CMS se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : + 25 500 € (augmentation de l'activité du service dentaire)
- Recettes: + 25 500 € de recettes de subvention supplémentaires (ARS pour le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et subvention Teulade (liée à l'augmentation du nombre de professionnels de santé)

Section d'investissement :

Des recettes nouvelles d'investissement nous permettent d'envisager l'acquisition de nouveaux matériels dès 2013.

Les nouvelles recettes s'élèvent à 36 550 €. Elles se décomposent en :

- une subvention d'investissement de 15 375 € de la région lle de France dans le cadre des subventions aux structures d'exercice collectif (50% du montant HT des investissements)
- une subvention exceptionnelle de l'ARS pour des investissements pour le CSAPA pour 6675 €
- une subvention de Sanofi pour des investissements dans la prise en charge des patients diabétiques de 14 500 €

Les nouvelles dépenses s'élèvent à 36 550 € :

• 11 308 € d'investissements pour l'amélioration de la qualité de l'accueil du CMS dans le cadre de Qualiville

o Dispositif d'appel par numéro à l'accueil médical : 8 041 €

o Poteaux guides fils : 1 473 € TTC

o 2 écrans d'accueil : 1 au médical et 1 au dentaire : 1794 €

• 4 067 € de petit matériel pour le service dentaire dont :

o 1 soudeuse dentaire : 719 € TTC

o 1 système d'obturation à chaud : 559 € TTC
o Réfection d'un fauteuil dentaire : 888 € TTC

- 14 500 € de travaux pour la réalisation d'une cuisine thérapeutique et l'achat de matériel de sport dans le cadre de la prise en charge des patients diabétiques, financé à 100% par SANOFI
- 6 675 € d'investissements pour le CSAPA, notamment l'achat d'un logiciel métier spécialisé afin de mieux recueillir la situation sociale des patients, financés à 100% par l'ARS.

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

N° 318

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF: DAF2013030

Signataire: MP/XV

OBJET : Budget annexe du Centre municipal de santé - Décision modificative $n^\circ 1$

(exercice 2013)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé,

Après avis favorable unanime du conseil d'exploitation du Centre municipal de santé réuni le 26 septembre 2013,

A l'unanimité.

DELIBERE:

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget annexe du Centre municipal de santé, au titre de l'année 2013, comme suit :

FONCTIONNEMENT:

Dépenses : 25 500 €

Recettes: 25 500 €

<u>INVESTISSEMENT</u>:

Dépenses : 36 550 €

Recettes: 36 550 €

Le Maire adjoint

Evelyne YONNET

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint Evelyne YONNET